



L'apprentissage, un cursus de formation qui favorise l'ascenseur social

- 420 000 apprentis en France ;
- 200 000 jeunes apprentis formés par des entreprises artisanales ;
- 105 000 jeunes formés dans les CFA des chambres de métiers et de l'artisanat ;
- près de 600 spécialités de formations donnent accès à 510 activités artisanales ;
- 80 % des apprentis trouvent un emploi dans leur métier ;
- 1 chef d'entreprise artisanale sur 2 est issu de l'apprentissage ;

L'artisanat reste en 2012 un des rares secteurs d'activité à faire jouer l'ascenseur social.

L'apprentissage favorise l'insertion professionnelle des jeunes : aujourd'hui, les entreprises artisanales forment **200 000 jeunes chaque année et 80% d'entre eux sont embauchés à l'issue de leur formation, la quasi-totalité par l'entreprise formatrice.**

L'apprentissage est un cursus de formation qui favorise l'accès au statut de chef d'entreprise : **aujourd'hui, un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage.**

De fait, les pouvoirs publics ont fixé à 800 000 le nombre de jeunes en alternance en France, à horizon 2015. Ce nombre comprend 600 000 apprentis. **Or, le défaut d'orientation vers les métiers est un des points de faiblesse actuels du système éducatif français pour atteindre cet objectif.** C'est pourquoi les chambres de métiers et de l'artisanat appellent de leurs vœux **une réforme en profondeur de l'orientation des jeunes afin que ceux-ci bénéficient, le plus tôt possible, d'une connaissance étendue des 500 métiers de l'artisanat et des compétences qui sont nécessaire à leurs exercices, des filières qui emploient et des dispositifs de qualification.**

Parmi les 28 mesures annoncées, le 12 mars dernier, lors des Assises de l'artisanat, l'intégration des Chambres de Métiers et d'Artisanat (CMA) au service public de l'orientation et labellisées à ce titre ; les procédures de labellisation sont actuellement engagées dans les régions sous la responsabilité des préfets.

Effectivement, depuis des années, les jeunes sont coupés de l'information sur les métiers de l'artisanat. Ces derniers sont rarement présentés dans les carrefours des métiers organisés dans les lycées et collèges. Comment continuer ainsi alors que, d'une part, le chômage des jeunes s'est accru et que, d'autre part le manque de main d'œuvre est une réalité dans certains secteurs de l'artisanat ? Informer sur les métiers de l'artisanat, c'est les rendre plus attractifs ; c'est aussi participer à la relance de l'emploi.

L'apprentissage est pour l'immense majorité des artisans (95 %) le meilleur moyen d'apprendre un métier et permet de trouver un emploi selon 84 %. Or, pour plus de quatre artisans sur cinq (83 %), le système scolaire ne valorise pas suffisamment les métiers de l'artisanat*.

**Étude « Prix Stars & Métiers 2011 », des Banques Populaires et de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat réalisée par OpinionWay du 23 au 30 novembre 2011).*



Témoignage

« L'apprentissage et la formation, clé du succès de l'entreprise »

Lauréate 2011 du trophée Stars & Métiers dans la catégorie « Dynamique de gestion des ressources humaines », l'entreprise Maciejowski Services* (fourniture, pose et entretien de systèmes thermiques et sanitaires) est basée à Limoges. Son responsable, Olivier de Blomac, a fait de l'apprentissage la clé de voute de son entreprise. Depuis 1996, il **a accueilli trente-cinq apprentis dont la plupart travaillent aujourd'hui à ses cotés.** *« L'apprentissage est la meilleure voie d'intégration dans le travail manuel. Mes maîtres d'apprentissage m'ont inculqué des valeurs essentielles, la qualité d'un ouvrage, le respect des clients. Ce sont les clés de la réussite de l'entreprise et de sa pérennité. Créer et inculquer un esprit d'équipe et d'entreprise est un investissement sur le long terme, mais combien il est valorisant de voir un jeune s'émanciper dans son métier et d'avoir contribué à le voir embrasser durablement une carrière professionnelle ! »*

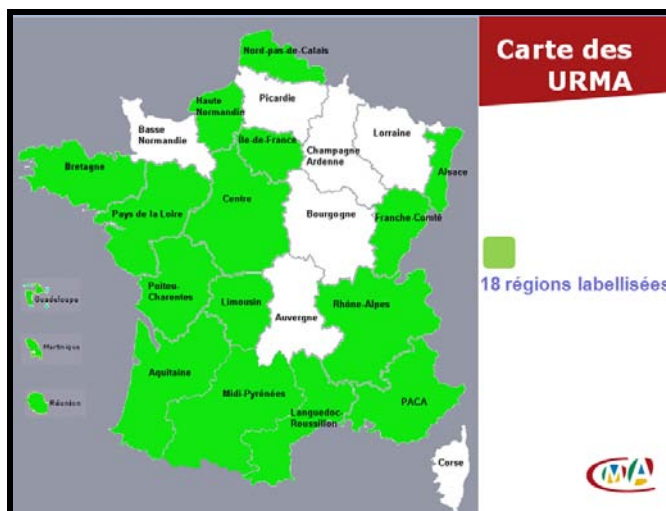
Les URMA : de nouveaux cursus pour former les futurs chefs d'entreprise artisanale

Si le parcours classique, apprenti, salarié puis chef d'une entreprise artisanale, reste prépondérant dans l'artisanat, **les diplômés de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux à investir le secteur.** L'adaptation des cursus et la création d'URMA procèdent de ces évolutions et permettra de former les artisans de demain : d'excellents professionnels aptes à diriger une entreprise dans un monde en mouvement.

Les toutes nouvelles universités régionales des métiers (URMA)

Initiée par l'APCMA, l'Université régionale des métiers de l'artisanat a pour mission d'élaborer des offres de formation vers les meilleurs niveaux de qualification, nécessaires aujourd'hui pour la conduite d'une entreprise artisanale. S'appuyant sur la nécessité de former des managers de l'artisanat, ces passerelles sont faites pour permettre aux étudiants de rejoindre les métiers de l'artisanat.

Sur les vingt-deux régions métropolitaines, dix-huit URMA ont été labellisées à ce jour. Une antenne vient de s'ouvrir à New York.



1. Alsace
2. Aquitaine
3. Nord-Pas-de-Calais
4. Bretagne
5. Centre
6. Franche Comté
7. Guadeloupe
8. Haute-Normandie
9. Île-de-France
10. Languedoc Roussillon
11. Limousin
12. Martinique
13. PACA
14. Pays de la Loire
15. Midi-Pyrénées
16. Poitou-Charentes
17. Réunion
18. Rhône-Alpes



Le Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE) « une formation orientée culture de l'innovation et de la compétitivité »

Simon Goury, 26 ans, licencié en économie et gestion des organisations prépare un BTS en électrotechnique en Seine et Marne. Son objectif à moyen terme ? Monter son entreprise dans le domaine des énergies propres et renouvelables. Dans le cadre du parcours de formation supérieure labellisée URMA Île-de-France, il a suivi une formation managériale pour préparer le « Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise » (TEPE), certification née du partenariat entre le Conservatoire National des Arts et des Métiers (CNAM) et les CMA. « J'ai obtenu mon TEPE en 2010. Cette formation, qui s'articule autour d'un projet de développement d'activité, est très concrète, différente de l'enseignement théorique dispensé en licence. Mon projet d'étude portait sur la promotion de la domotique, en lien avec l'entreprise dans laquelle j'étais en parallèle, apprenti. Mon projet a d'ailleurs été récompensé aux Trophées apprenTIC par une subvention permettant son financement. Tout est mis en œuvre pour que nous puissions faire face aux problématiques d'entrepreneuriat. »

Se former aux techniques et aux compétences internationales, c'est possible dans l'artisanat !

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat et les centres de formations des apprentis (CFA) des CMA et des organisations professionnelles développent **une politique d'échanges européens et de mobilité des apprentis**, avec la volonté constante de favoriser l'innovation pédagogique et d'améliorer la qualité des dispositifs de formation par apprentissage.

Outre le développement et la diffusion des compétences personnelles **favorisant l'autonomie et la prise d'initiative des apprentis**, le séjour de mobilité a également un impact fort pour les entreprises qui doivent en permanence s'ouvrir aux techniques et aux compétences qui circulent en Europe et dans le monde. 2 000 apprentis du réseau des CFA des CMA sont partis en mobilité européenne. **L'ambition est d'envoyer 5 000 jeunes en mobilité d'ici 2015.**

Les secteurs qui recrutent

La reprise d'activité dans l'artisanat et le commerce de proximité déjà observée au cours du second semestre 2010 s'est accélérée en début d'année 2011 et s'est traduite par une progression de l'emploi et du temps de travail. Selon l'enquête UPA / I+C portant sur le premier trimestre 2011, le chiffre d'affaires global des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité a progressé de 2 % (en valeur) par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'est traduite par une inversion de la tendance annuelle, qui pour la première fois depuis 2009 est apparue en légère hausse (+0,5 %). Les secteurs qui ont le plus recruté les six premiers mois de 2011 sont la **production** et les **services**. (22% des entreprises de ces secteurs contre 19% en moyenne sur l'ensemble de l'artisanat).

Les prévisions d'embauche pour le 2d semestre concernaient davantage **l'alimentation** (22%) et les services (19%) contre 15% pour l'ensemble des entreprises artisanales. <http://www.upa.fr/index.php>

Pour autant, après cette année 2011 très contrastée, la consommation en ce début 2012 se maintient mais on note une frilosité de la part des consommateurs.

- **Le secteur des services : des métiers qui ont le vent en poupe**

Tous les **métiers du service à la personne** (coiffeur, cordonnier, esthéticienne...) sont porteurs de réels débouchés, surtout au niveau local. Ils sont exemplaires en termes d'adaptabilité aux consommateurs.

Des métiers comme les **fleuristes** qui non seulement doivent suivre les goûts des consommateurs en adaptant les compositions mais s'investissent également dans les murs végétaux. Des métiers plus rares comme les taxidermistes répondent aux demandes de marchés qui se développent à l'exportation par exemple aux Emirats arabes unis.

- **Le secteur de la production et petite production : le rouage décisif des secteurs de pointe**

Il existe une multitude de métiers dans l'artisanat qui sont les rouages décisifs des secteurs de pointes tels que l'aéronautique ou bien l'aérospatiale. Certaines pièces exigent une telle finesse qu'une entreprise qui produit en grande série ne pourra jamais apporter. Les métiers de la petite production sont en phase avec l'innovation (ex : **conception & prototypage d'objets**). Les artisans qui savent être réactifs, évoluent avec le marché : de nouveaux métiers se développent avec l'apparition de matériaux innovants (résines, titanes, plastiques), des **moyens de communication modernes** et des **technologies de pointe** (optique, micro-électronique).

Les **technologies propres** (système de surveillance des pollutions et des nuisances sonores, système de régulation thermique, conception et installation de clôture végétale), le **retraitement des déchets** sont en plein essor.

Moins connus :

- le métier de **prothésiste dentaire** : selon un économiste de la santé 77% des français auront besoin d'une prothèse dentaire au moins une fois dans leur vie : le métier de prothésiste dentaire a de beaux jours devant lui.
- Le métier de **maréchal-ferrant** a également le vent en poupe en raison de la pratique accrue de l'équitation.

- **Le secteur du bâtiment: l'environnement en ligne de mire**

Toutes les avancées en faveur du développement durable impliquant la création de procédés innovants sont des métiers porteurs qui s'inscrivent dans le temps.

Les **métiers liés à l'éco-construction** et à **l'isolation** (l'isolation des murs pour une construction écologique aussi appelée "construction monomur", techniques d'isolation avec des matériaux naturels, **installations d'équipements géothermiques**,...)

Les métiers du bâtiment les plus porteurs dans les années à venir sont :

- **Charpente menuisier Agencement**
- **Peinture, Vitrierie, revêtement**
- **Métiers et technique du plâtre**
- **Serrurerie Métallerie**

De nouvelles activités apparaissent également comme les **monteurs en menuiserie et aménagement d'intérieur**

- **Le secteur de l'alimentation : le métier « passion » par excellence**

Les activités de l'alimentaire sont dans l'artisanat celles où les reprises sont les plus fréquentes ; près d'une immatriculation sur deux dans l'alimentaire se réalise sous forme d'une reprise d'une entreprise existante. L'attrait pour le métier « passion » est dans ce secteur une réalité qui progresse d'année en année : **chocolatier confiseur, charcutier, glacier, boucher**,...

- **Tous les métiers de l'artisanat sont porteurs et le seront durablement du fait du nombre d'entreprises qui sont à reprendre et ce, dans tous les métiers**
Papy-boom oblige, au-delà de l'opportunité de créer une entreprise artisanale, **la reprise d'une entreprise artisanale représente plus que jamais une possibilité réelle pour rebondir dans la vie professionnelle.** De nombreuses entreprises artisanales disparaissent faute d'avoir trouvé un repreneur ou en raison d'un problème lié à une transmission.

L'artisanat : vision générale

- L'artisanat, c'est **1 069 000** entreprises au 1^{er} janvier 2011 et un chiffre d'affaires de **300 milliards** d'euros ;
- l'artisanat emploie **3,1 millions** d'actifs ;
- En 2011, la création d'entreprises artisanales classiques se maintient. En effet, 100 557 entreprises artisanales ont été créées en 2010, contre 100 716 en 2011. En tenant compte des radiations, le solde d'entreprises artisanales est positif sur cette période ;
- en Europe, **98 %** des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises (1 à 20 salariés).

L'apprentissage, une mission prioritaire de l'APCMA et des chambres de métiers et de l'artisanat

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat composé des présidents des chambres de métiers représentant les régions, les départements et les sections (CMAR, CRMA et CMA). Lieu d'expression, de débats, d'études et de synthèse, l'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles de l'artisanat et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens. **Pour augmenter le nombre de jeunes formés par l'apprentissage, l'APCMA fait une priorité de la réforme de l'orientation, de celle du financement de cette voie de formation, de la reconnaissance du rôle du maître d'apprentissage.**

La formation par l'apprentissage, voie d'excellence développée par les CMA

Traditionnel dans le secteur de l'artisanat, l'artisanat accueille aujourd'hui près de la moitié des apprentis en France, soit 200 000 jeunes chaque année.

Trouver un maître d'apprentissage est la condition indispensable pour entrer en apprentissage. C'est pour l'apprenti une rencontre déterminante avec un adulte, porteur de valeurs fondamentales : un professionnel doté d'expériences et d'un savoir-faire, un initiateur capable de transmettre efficacement son savoir.

Des formations de niveau CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur

Les centres de formation d'apprentis (CFA) complètent la formation professionnelle acquise en entreprise par une formation générale à laquelle est associée une formation théorique et pratique. Les chambres de métiers et de l'artisanat gèrent 112 centres de formation d'apprentis (CFA), qui accueillent près de 100 000 jeunes pour des formations qui les conduisent à la qualification professionnelle du niveau V (CAP, CTM) au niveau III (BTS, BM) et au niveau II (licence professionnelle). Les passerelles entre les diplômes et les titres à tous les niveaux de formation ouvrent la possibilité d'évoluer et de construire au fil du temps et à son rythme sa propre trajectoire professionnelle. Il est possible d'entrer en apprentissage à tout moment, après le collège, au lycée, après l'obtention du baccalauréat ou au-delà.